

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 4 juillet 2017 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 1402, rue de Louvain Est, lequel est érigé sur le lot 2497523 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait l'installation, en cour avant :

- d'une clôture d'une hauteur de 1,5 m au lieu de 0,9 m;
- d'une dépendance,

et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3469.

DONNÉ à Montréal, ce quatorzième jour de juin deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement